

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIES DE TROIS-RIVIÈRES LANCE SON COLLOQUE SUR LA PRÉVENTION DU CRIME DESTINÉ AUX ENTREPRISES.

TROIS-RIVIÈRES, MERCREDI 21 SEPTEMBRE 2005 - Pour la 8^e édition de son colloque, qui se tiendra le 28 septembre prochain à l'Hôtel Delta de Trois-Rivières, la Chambre de commerce et d'industries de Trois-Rivières, traite d'un sujet souvent tabou ou méconnu, la Prévention du crime en entreprise. Sous le thème « *Prévenir le crime c'est payant !* » on propose aux entrepreneurs une approche de sensibilisation et de formation, des outils concrets et des solutions. L'objectif visé consiste à s'attaquer aux racines des crimes et méfaits et de prévenir, si possible, les actions répréhensibles avant le passage à l'acte.

Ce colloque est l'aboutissement du programme de *Prévention du crime destiné aux entreprises*, amorcé par la Chambre au cours des deux dernières années. Ce programme a été développé par un comité aviseur regroupant une quinzaine de personnes issues du secteur commercial, industriel, des services, du milieu communautaire, de l'éducation, des corps policiers et du gouvernement. Ce projet est financé dans le cadre de la stratégie nationale pour la prévention du crime du gouvernement du Canada en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique du Québec. Deux entreprises du secteur privé soit la firme Samson, Bélair/Deloitte & Touche ainsi que le groupe Extravision Vidéo, Technologies inc. se sont également jointes à l'organisation à titre de partenaires de l'événement.

La présidente du comité aviseur, madame Louise Deshaies, qui est également pharmacienne-propriétaire de la pharmacie Jean Coutu/Jean XXIII, explique que la première phase du programme visait dans un premier temps à établir un état de situation le plus fidèle possible de la réalité vécue par les entreprises membres de la Chambre.

Une recherche administrée par le groupe TSM (Cible Recherche) a permis de cerner les éléments suivants :

- La réalité d'entreprises membres de la Chambre.
- Les causes qui peuvent être associées à ces crimes.
- Les besoins de ces entreprises auxquelles le programme permettrait de répondre de façon appropriée.
- Les attentes de la communauté des affaires.

Cette compréhension fine de la problématique a permis par la suite de développer des modèles d'intervention sur mesure pour répondre aux besoins exprimés.

Pour sa part, le président de la Chambre de commerce et d'industries de Trois-Rivières, monsieur Éric Pronovost, explique la démarche de son organisation.

« La Chambre compte parmi ses membres des entrepreneurs et des gestionnaires du secteur privé et public, qui sont confrontés quotidiennement avec la problématique des crimes et méfaits commis sur les lieux de travail. Vous connaissez tous le vieux proverbe : Il vaut mieux prévenir que guérir. Cela s'applique aussi dans le cadre de notre réalité d'affaires. Tous ceux et celles qui œuvrent en entreprises québécoises reliées à la criminalité, aux méfaits ou aux fraudes peuvent se chiffrer en milliards de dollars chaque année. Y a-t'il une solution à ce fléau, comment le contrer ? Il n'y a pas de réponse unique à cette question. Mais par ailleurs, les études démontrent que la prévention demeure, encore aujourd'hui, le meilleur moyen pour combattre cette problématique. C'est pourquoi je suis convaincu qu'un organisme comme la Chambre est le mieux placé pour sensibiliser et former les gens d'affaires sur la question ».

Tout en se disant convaincue que les gens d'affaires du milieu trifluvien s'intéresseront au contenu de ce colloque, la présidente du comité aviseur, madame Louise Deshaies a souligné l'apport et la générosité des membres de son comité. *« Ce programme comporte plusieurs volets et demande beaucoup de travail de préparation. Il aurait été impossible d'imaginer une opération de cette envergure sans la contribution des membres du comité, qui apportent tous une expertise très diversifiée dans le but d'en faire profiter leur communauté d'affaires ».*